



## Municipalité de Lantier

# AVIS PUBLIC

### CRÉATION D'UN NOUVEAU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT 2025-2027

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité, Benoit Charbonneau, ce qui suit :

Le conseil municipal de la Municipalité de Lantier fait appel à la population pour la création du Comité Consultatif en Environnement 2025-2027 pour un mandat de 2 ans (avril 2025-mars 2027) (rencontre à déterminer par le comité).


Le comité aura pour mandat de revoir, de créer et d'assurer le suivi de la future Politique environnementale. Plus spécifiquement, les thématiques abordées par les membres du comité seront les suivantes: la gestion des matières résiduelles (compostage et matières organiques), la préservation des milieux humides, la préservation des lacs et la gestion des gaz à effet de serre (GES).

Le Comité sera constitué du responsable en environnement, de cinq (5) contribuables de la Municipalité représentant différentes sphères de la communauté et sera présidé par la conseillère Line Beauregard.

Les formulaires de demande pour être membre du comité sont disponibles à l'Hôtel de ville au 118, croissant des Trois-Lacs, Lantier, J0T 1V0 ou par courriel à [info@municipalite.lantier.qc.ca](mailto:info@municipalite.lantier.qc.ca). La fin des mises en candidature est le 3 avril 2025.

Les candidatures, seront reçues à la Municipalité de Lantier jusqu'à dix (10h00) heures, à l'Hôtel de ville ou par courriel à l'adresse ci-haut mentionnée.

DONNÉ à Lantier ce 11e jour de février de l'an deux mille vingt-cinq.

  
Benoit Charbonneau,  
Directeur général